

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 1 août 2025

 5 documents

REVUE DE PRESSE DU 26 JUILLET AU 1ER AOUT 2025

1



Bonnétable - Steve Roch et Orlane Lechattournent la page des 4 Saisons

L'Action Républicaine, vendredi 1 août 2025

2



Bonnétable - Rallye Le Mans : Dorian Deslandes finit en tête

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 1 août 2025](#)

3



Bonnétable - Ruel ferme définitivement : « un moment douloureux »

L'Action Républicaine, vendredi 1 août 2025

4



Bonnétable - L'artiste Marie-Noëlle Leroi expose « Le combat ordinaire » en août

[Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 31 juillet 2025](#)

5



Torcé-en-Vallée - Le pèlerinage de la Juillette comme au temps jadis

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 26 juillet 2025](#)

Bonnétable - Steve Roch et Orlane Lechattournent la page des 4 Saisons

L'Action Républicaine, vendredi 1 août 2025, 416 mots

Après dix années à la tête des 4 saisons, à Bonnétable, Steve Roch et Orlane Lechat s'en vont. Le restaurant doit rouvrir le 2 septembre.

Steven Roch, 32 ans, est un homme de défis. Après dix années passées à la tête du restaurant Les 4 saisons, à Bonnétable, aux côtés de sa compagne, Orlane Lechat, il a décidé de tourner la page. Et d'ouvrir un autre chapitre de sa vie dans la région mancelle.

Un nouveau challenge

« **Ça fonctionnait très bien ici mais j'ai envie de voir autre chose. Je suis jeune, c'est le moment de partir, de trouver un autre challenge** » livre celui qui avoue avoir besoin de retrouver l'adrénaline, avec un service plus conséquent.

À Bonnétable, devenu maître restaurateur en 2019, il affichait une moyenne de quarante couverts le midi, en semaine. « **Le week-end, c'est plus aléatoire** », convient-il. Sans compter les nombreux repas extérieurs assumés par le couple, et leurs deux autres salariés ; Steve avait commencé seul en cuisine, avec une serveuse, et un stagiaire cuisine.

Depuis le 25 juillet, après le service du midi, le rideau de la porte d'entrée des 4 Saisons ne s'est donc plus relevé. Et ce sera le cas tout le mois d'août. Mais dès le mardi 2 septembre, le commerce est repris ! « **Nous avons mis en vente après le Covid. Dernièrement, nous avons un peu accentué les choses avec un agent immobilier et quatre mois plus tard, nous avons des personnes intéressées.** »

Manon et Joachim arrivent bientôt

Manon, 32 ans, et Joachim, 40 ans, seront ainsi les nouveaux gérants du restaurant. Installés à Bonnétable depuis quelques années, il s'agira de leur première affaire, même si le cuisinier possède déjà une expérience de dix ans dans le domaine. Et ils auront à leurs côtés, le salarié de Steve. « **Il reste. Je l'avais pris en stage en octobre 2015, puis embauché via la Mission locale, puis définitivement** », retrace Steve. Qui en convient. « **On s'attache aux gens. On s'est fait des amis ici. J'avoue que j'ai un peu mal vécu les derniers jours, même si je suis resté fort le vendredi de la fermeture** », sourit le trentenaire.

Qui, après un peu de repos auprès de sa famille -pendant leur passage bonnétablien, le couple aura donné naissance à deux enfants, aujourd'hui âgés de 4 ans et 15 mois- s'engagera donc dans un tout nouveau projet.
Carine ROBINAULT



Steven Roch, et sa compagne Orlane Lechat, seront restés dix années à la tête du restaurant Les 4 Saisons, à Bonnétable. © Carine ROBINAULT

Bonnétable - Rallye Le Mans : Dorian Deslandes finit en tête

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 1 août 2025, 224 mots

Comme il est de tradition depuis plusieurs années, le rallye Écurie Le Mans accueillait, sur les petites routes du secteur de Bonnétable, Jauzé, Courcival et Saint-Cosmes-en-Vairais, la 59^e édition. Plus de 150 concurrents étaient au départ.

Deux autres courses ont eu lieu le même week-end : le 14^e rallye Le Mans VHC (véhicules historiques de sécurité) et le 12^e rallye VHRS (véhicules historiques de régularité sportive).

En premier lieu, c'est Dorian Deslandes et Léa Pirscrih, en Skoda Fabia, qui se sont imposés en catégorie moderne tandis qu'en VHS c'est Bertrand Métivier et Florence Coucheteux, en Ford 1800 devant Dominique Vasset et Cécilia Glanera, en R 11 Turbo. Rui Manuel De Campos Baila et Laurence Carrau, en Subaru, l'emportent, suivis de deux équipages de l'écurie Le Mans.

À l'issue de ce rallye, le président de l'association départementale, André Grison, rappelait, lors de la remise des lots sur le podium : « **Grâce à l'engagement des différents partenaires, des agriculteurs locaux ainsi que des riverains, c'est une manifestation de qualité avec notamment quatre épreuves de vitesse au programme qui ont été proposées aux différents participants.** »

Fidèle à sa réputation, l'épreuve a attiré un public nombreux et ce dans une ambiance conviviale de fidèles passionnés. Ce rallye est devenu un rendez-vous de vitesse incontournable dans le secteur.



Direction le départ du rallye Écurie Le Mans. © Ouest-France

Bonnétable - Ruel ferme définitivement : « un moment douloureux »

L'Action Républicaine, vendredi 1 août 2025, 264 mots

Créée en 1999 à Bonnétable, la charcuterie Ruel, 38 salariés, n'a pas trouvé de repreneur. Placée en liquidation judiciaire, l'entreprise agroalimentaire ne rouvrira pas.

C'en est définitivement terminé pour la charcuterie Ruel, basée à Bonnétable (Sarthe). Mercredi 23 juillet 2025, aucun repreneur ne s'est présenté à l'audience du tribunal des activités économiques du Mans, comme le rapportent nos confrères du Maine libre.

Pas de repreneur pour la charcuterie Ruel

L'entreprise avait été placée en redressement judiciaire en 2024, puis, en liquidation, le 17 juin 2025 dernier avec poursuite de son activité pour les près de 40 salariés encore présents. Si des espoirs avaient été perçus, personne n'aura finalement repris l'entreprise spécialisée dans l'agroalimentaire créée en 1999.

« Un moment douloureux pour notre commune »

Et les réactions s'enchaînent, sur les réseaux sociaux. A commencer par Marie-Laure Plever, maire de la ville.

Cette décision (...) marque un moment douloureux pour notre commune. Mes pensées vont d'abord aux salariés, qui sont restés très investis, mobilisés jusqu'au bout pour sauver leur entreprise. La municipalité reste attentive et mobilisée pour accompagner au mieux les salariés en cette période difficile.

Marie-Laure Plever, maire de Bonnétable

Des salariés qui avaient déjà été ébranlés par un violent incendie, en mars 2023 ; l'usine avait été entièrement dévastée. Un incident dont le dirigeant de l'entreprise, Bruno Ruel, est soupçonné d'être l'auteur. Il doit être jugé, après renvoi de l'audience, en octobre 2026.

Carine ROBINAULT



Placée en liquidation judiciaire, la charcuterie Ruel, entreprise agroalimentaire basée à Bonnétable, n'a pas trouvé de repreneur ; sa liquidation judiciaire est prononcée.

© dr

Bonnétable - L'artiste Marie-Noëlle Leroi expose « Le combat ordinaire » en août

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 31 juillet 2025, 260 mots

À Bonnétable, l'artiste peintre Marie-Noëlle Leroi présente une exposition intitulée Le combat ordinaire, reflet d'un engagement artistique profondément humain.

Artiste peintre autodidacte, Marie-Noëlle Leroi pratique la peinture depuis l'âge de 22 ans. Après une première découverte de la peinture à l'école, elle s'est passionnée pour le dessin au cours de ses études. Sensible depuis toujours aux conditionnements sociaux et profondément touchée par les différences et inégalités qui traversent notre société, c'est par l'art qu'elle a choisi d'exprimer ce qui la bouleverse.

Pour nourrir sa passion, Marie-Noëlle a suivi divers cours collectifs dans plusieurs centres d'art, forgeant ainsi son propre langage artistique, libre et personnel. Engagée et libre dans ses choix, elle défend des valeurs fortes : le droit des femmes, le respect de l'autre, le droit à la différence... Ces convictions sont au cœur de son travail et constituent la base de ce qu'elle appelle son « combat ordinaire », une quête universelle qui traverse ses œuvres. Inscrite à la Maison des artistes à Paris, l'artiste expose régulièrement ses créations et apprécie les échanges avec le public, partageant volontiers ses inspirations et sa démarche artistique.

Durant tout le mois d'août

Du 2 au 29 août, elle présentera ses œuvres au Jardin potager de Bonnétable au 1, rue d'Isly, dans une exposition intitulée Le combat ordinaire.

Accessible en entrée libre, du mercredi au dimanche de 14 h 30 à 18 heures. L'artiste sera présente à plusieurs reprises pour échanger autour de son travail.



L'artiste peintre Marie-Noëlle Leroi sera présente au Jardin Potager à l'occasion de son exposition « Le combat ordinaire ». © Le Maine Libre

Torcé-en-Vallée - Le pèlerinage de la Juillette comme au temps jadis

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 26 juillet 2025, 249 mots

Depuis plusieurs siècles, la fête de la Juillette est un moment fort dans les célébrations catholiques. Traditionnellement organisé autour du 2 juillet, le pèlerinage a eu lieu dimanche. À l'initiative du Père Guy Kalubi et sous l'impulsion de nombreux pèlerins, cette manifestation religieuse attire encore la foule des dévoués.

Depuis son existence, la Fête de la Juillette a toujours connu un engouement fort rendant Torcé-en-Vallée, un endroit de prière et de soutien à La Vierge Marie, sous l'appellation de Pardon de Notre Dame qui fut fondé au premier siècle. Ces Dominicains du Mans y installèrent le tiers ordre en faveur des pauvres.

Le départ pour se rendre à pied se situe près de la Vierge au croisement de la rue des Glycines à Bonnétable, comme au temps jadis.

Parmi les nombreux pèlerins qui sont venus prier à Notre-Dame de Torcé, on notera la venue du roi Louis XIII, qui y aurait laissé son bâton de pèlerin. La coutume veut aussi que chaque pèlerin achète un pot de basilic en souvenir et être ainsi protégé des malheurs et des maladies. Cette fête religieuse était aussi un moment de liesse. Les femmes se devaient de fournir asile aux pèlerins et de la paille aux attelages. Selon la légende, une femme, malade et abandonnée des médecins, auraient retrouvé la santé après un té Deum (hymne chrétien). Ces différents éléments firent de Torcé un lieu de pèlerinage.



Le départ du pèlerinage a eu lieu à Bonnétable, dimanche. © Ouest-France